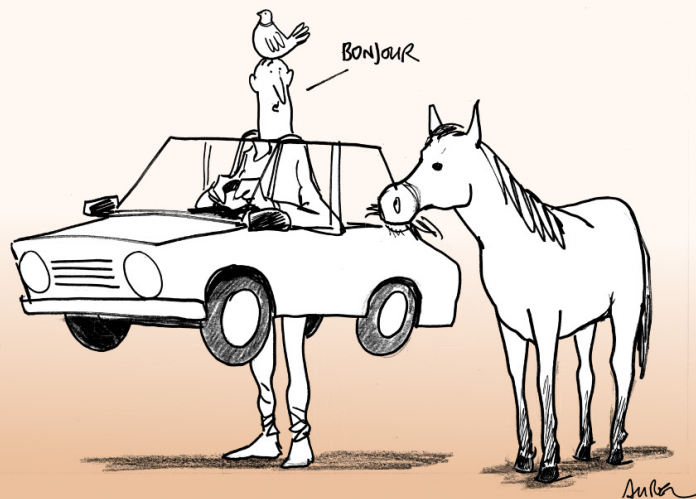


Vivre avec les autres animaux



Ce document est la transcription révisée, chapitrée et illustrée, d'une vidéo du MOOC UVED « Vivre avec les autres animaux ». Ce n'est pas un cours écrit au sens propre du terme ; le choix des mots et l'articulation des idées sont propres aux interventions orales des auteurs.

Nous et les autres animaux demain : approche philosophique

Florence Burgat

Directrice de recherche à l'INRAE

Parler de nous et des autres animaux implique que l'homme est inclus dans la série animale. Il ne s'agit pas, en disant cela, de rabaisser son statut, ni d'abaisser le statut des animaux, mais de nous interroger sur le critère qui permet de penser cette communauté des humains et des animaux. Il s'agit de la sensibilité. À cet égard, j'aimerais citer une phrase très importante de Jean-Jacques Rousseau. En 1755, il écrit : "Il semble, en effet, que si je suis obligé de ne faire aucun mal à mon semblable, c'est moins parce qu'il est un être de raison que parce qu'il est un être sensible ; qualité qui, étant commune à la bête et à l'homme, doit au moins donner à l'une le droit de ne pas être inutilement maltraitée par l'autre".

1. Ce que l'on sait

Il ne s'agit pas ici de nier les singularités de chaque espèce. L'humain possède des singularités, mais au même titre que chaque espèce animale. Ces singularités peuvent être naturelles, anatomiques dans les façons de vivre ; elles sont aussi culturelles. Ces spécificités culturelles ne concernent pas simplement l'espèce humaine. Les éthologues ont montré, depuis les années 60, qu'il y avait des comportements culturels chez les espèces animales. Les animaux ont des comportements individués, ils ont des personnalités, ils ont une vie psychique donc un vécu, une biographie propre ; ils ne sont pas identiques les uns aux autres.

2. Problématique

Tous ces éléments sont évidemment très importants, et se pose la question de savoir comment nous devons traiter les autres animaux et du type de relations que nous devons entretenir avec eux. Parmi les spécificités humaines, il y a, bien sûr, le pouvoir scientifique et technique que l'humanité a développé au long de son histoire, et qui lui permet aujourd'hui d'exploiter les ressources naturelles, et les animaux. Est-ce qu'il ne s'agit pas tout simplement d'un droit du plus fort ? Qu'est-ce qui nous donne cette supériorité meurtrière sur le reste du monde vivant ?

3. Paradoxe (1)

Le problème le plus important que nous devons affronter est celui-ci : le droit à ranger les animaux parmi les choses. Nous les traitons donc comme s'ils étaient des choses. Nous les réduisons à l'état de matières premières et de ressources. Or, nous savons pertinemment, et nous n'avons pas eu besoin pour cela d'attendre les confirmations des sciences, que les animaux ne sont pas des choses. L'expérience ordinaire que nous avons des animaux nous indique qu'en effet, ils ont des émotions, qu'ils tiennent à leur vie, qu'ils sont capables de souffrir, d'être heureux, d'avoir des liens d'affection, de mourir de chagrin. Nous savons quelle proximité il y a entre nous et un très grand nombre d'espèces animales.

4. Avenir

La question qui nous est posée ne concerne pas le passé. Dans son histoire, l'humanité a dû, pour survivre, recourir à la chasse, pour se nourrir, pour se vêtir ; recourir à la traction animale pour se déplacer, pour travailler la terre, pour différents usages. La donne est aujourd'hui radicalement différente. Nos capacités, précisément scientifiques et techniques, nous permettent de nous passer de toutes ces ressources animales. Elle nous invitent, pour des raisons écologiques, environnementales, de justice sociale, à nous passer de chair animale dans notre consommation. Les progrès de la nutrition nous permettent aussi de composer des régimes très librement. L'humanité n'a jamais été aussi libre qu'aujourd'hui de se passer des animaux en tant que ressource.

5. Paradoxe (2)

On peut s'interroger sur la coexistence, dans nos sociétés, d'une éthique, d'une morale, qui nous encourage à traiter avec respect nos semblables, à éviter les actes de violence qui sont d'ailleurs réprimés par la loi, et dans le même temps, la banalisation, la normalisation, voire l'encouragement, à la mise à mort des animaux que la loi rend licite. Comment ces deux choses peuvent - elles cohabiter ? Aujourd'hui, lorsque nous nous livrons à des actes de violence ou de cruauté envers les animaux, ce sont pour des motifs futiles : "je mange de la

viande ou du poisson parce que c'est bon", "je chasse ou je pêche pour me détendre", "je porte de la fourrure parce que je trouve cela joli", etc.

6. Destin commun

La question qui nous est posée aujourd'hui est celle-ci : "De quoi serions-nous véritablement privés si nous cessions de mettre à mort les animaux ? " L'évolution nous enseigne que les animaux sont sur Terre au même titre que nous, qu'ils sont eux aussi bien sûr attachés à leur vie, qu'ils ont des intérêts en propre, qu'ils souhaitent vivre d'une certaine manière, ne pas être enfermés, ne pas être mutilés, ne pas être tués. Tout cela est une sorte de destin commun dont nous devrions tenir compte.

7. Conclusion

Il semble que tous les éléments soient réunis pour que nous nous défassions de cette relation malade, qui traite les animaux comme des choses, alors que nous savons qu'ils ne sont pas des choses. Parmi les propositions que nous pourrions faire, il y aurait celle qui consiste à proposer de mettre un terme à la chasse et la pêche de loisir, à la captivité, et au dressage des animaux ; et aussi une invitation, pour le bien-être de tous et pour des raisons écologiques, à végétaliser notre alimentation.



© L. Sueur